

## **CHARTRE D'ACCÈS AU PARKING RÉSERVÉ UNIQUEMENT AUX ÉTUDIANTS**

### **Rentrée scolaire 2023-2024**

#### **1. Horaires des accès**

L'accès à l'établissement se fera le matin entre 7h30 et 9h00. La sortie de l'établissement, à la fin des cours, pourra se faire jusqu'à 18h20. Après 14h00, pour accéder au parking, sortir par le portillon de la loge.

#### **2. Accès**

Seul le propriétaire du véhicule, obligatoirement muni de sa carte, aura accès au parking. Les éventuels passagers seront déposés devant l'établissement avant l'accès dans l'enceinte de celui-ci.

#### **3. Usages de « bonne conduite »**

- Le règlement intérieur de l'établissement s'applique sur le parking, le parking est donc une zone non fumeur.
- Seuls les étudiants ont accès à ce parking.
- Le code de la route doit y être respecté.
- L'usage du parking ne doit pas engendrer de nuisance sonore.
- Les étudiants ne doivent pas rester sur le parking une fois la voiture stationnée.

#### **4 – Cas de litige en situation d'incident ou d'accident :**

La responsabilité de tout incident ou accident sur le parking intérieur en lien avec le non respect du point n°3 ne saurait être imputable à l'établissement scolaire.

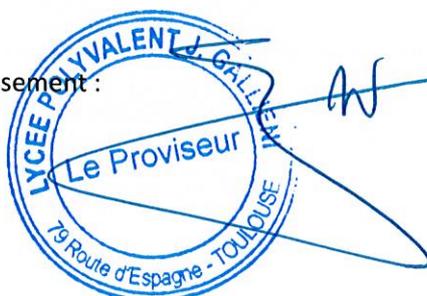
#### **5. En cas de non respect**

Le non respect d'un de ces usages par l'étudiant entrainera son exclusion définitive de l'accès au parking.

Date :

Signature du demandeur :  
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature du chef d'établissement :



## Fiche de renseignements ÉTUDIANT à remplir

Nom: .....

Prénom: .....

Classe (1) :

- STS 1 VP
- STS 1 VTR
- STS 1 GTLA
- STS 2 VP
- STS 2 VTR
- STS 2 GTLA
- RCA EXPERT AUTOMOBILE
- ATS
- BACHELOR MOBITE INTELLIGENT

(1) Cochez la case

Si vous utilisez au moins deux véhicules, veuillez nous indiquer leurs numéros d'immatriculation :

N° d'immatriculation du véhicule 1 : .....

N° d'immatriculation du véhicule 2 : .....

### Fournir l'ensemble des pièces justificatives :

- Charte datée, signée précédée de la mention « lu et approuvé »
- Présente fiche de renseignements dûment remplie
- Copie du permis de conduire valide (recto-verso)
- Copie de la pièce d'identité valide (recto-verso)
- Copie de la carte grise

**Et pour chaque véhicule :**

- Copie de l'attestation d'assurance à jour